



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

THÈME 3 : RÉGIMES D'ACCUMULATION DE CAPITAL

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes d'accumulation de capital, ainsi qu'aux fournisseurs de services et aux personnes en entreprise responsables de la gestion ou de l'administration des régimes d'épargne qui souhaitent acquérir ou réviser des notions de base sur les différents régimes d'accumulation de capital.

Compte tenu de leur popularité croissante et de l'élargissement de l'offre, il devient impératif de maîtriser certaines bases pour bien remplir son rôle de fiduciaire et savoir poser les bonnes questions aux experts chargés de la gestion de ces régimes. Cette formation a pour objectif de familiariser le participant avec les termes et concepts utilisés dans le domaine des régimes d'accumulation. Il s'agit d'une initiation aux différents types de régimes ainsi qu'aux règles de base en matière de lois, d'administration et de gouvernance.

DURÉE ET FORMAT

Cette formation est offerte en alternance en présentiel et virtuel et d'une durée de 3 heures (2 séances de 1 h 30).

PLAN DE FORMATION

1. Concepts de base et options de placement dans les régimes d'accumulation de capital

- Historique des régimes d'accumulation de capital au Canada
- Types de régimes d'accumulation et de solutions de décaissement
- Définition et rôle des divers intervenants
- Structure et conception d'un régime d'accumulation de capital
- Survol des solutions de placement

2. Gouvernance des régimes et services aux participants

- Gouvernance et contexte réglementaire
- Lignes directrices pour les régimes de capitalisation de l'ACOR
- Services aux participants :
 - Stratégies de communication
 - Outils de communication
- Tendances actuelles